DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Introduction

Vers une médecine raisonnée et raisonnable ?

L’organisation suisse Smarter Medicine est connue pour ses listes de recommandations « Top 5 » et son slogan « Moins, c’est parfois plus ». Elle vise à réduire le nombre de tests, examens et traitements potentiellement superflus. Comme nombre de directives médicales, ces listes sont bienvenues pour soutenir notre activité en tant que médecin et favoriser les bonnes pratiques.

Mais à l’ère de la mondialisation et des processus standardisés, cette devise illustre aussi la tension existante entre la nécessité de fournir des soins de qualité et celle de réaliser des économies substantielles dans le domaine de la santé. Les listes de choses à ne pas faire, élément le plus médiatisé de Smarter Medicine, font réfléchir à leur rôle et leur impact sur le système de santé.

Jusqu’où devons-nous aller dans l’application de ces recommandations ? Ne risquent-elles pas de se transformer en directives et signer le début d’un rationnement et d’une standardisation des soins, en opposition à ce qu’on appelle la « médecine personnalisée » ? Ne devrions-nous pas indiquer des directions plutôt que d’établir des listes figées ?

Au centre de ce débat, c’est la marge de manoeuvre du corps médical qui est en jeu. Nous visons toutes et tous une médecine raisonnée et raisonnable, adaptée à chaque patient·e et respectant les bonnes pratiques. Mais quelle est la recette pour y arriver ? Comme l’exposent les contributrices et contributeurs de ce dossier, une révision complète du système de santé est nécessaire pour favoriser non seulement une meilleure valorisation du temps de consultation, mais aussi la liberté thérapeutique des médecins. Ce sont là les premières conditions à la mise en place d’une véritable « médecine intelligente ».

Dr Marc-Antoine Bornet
Membre du comité de rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.